

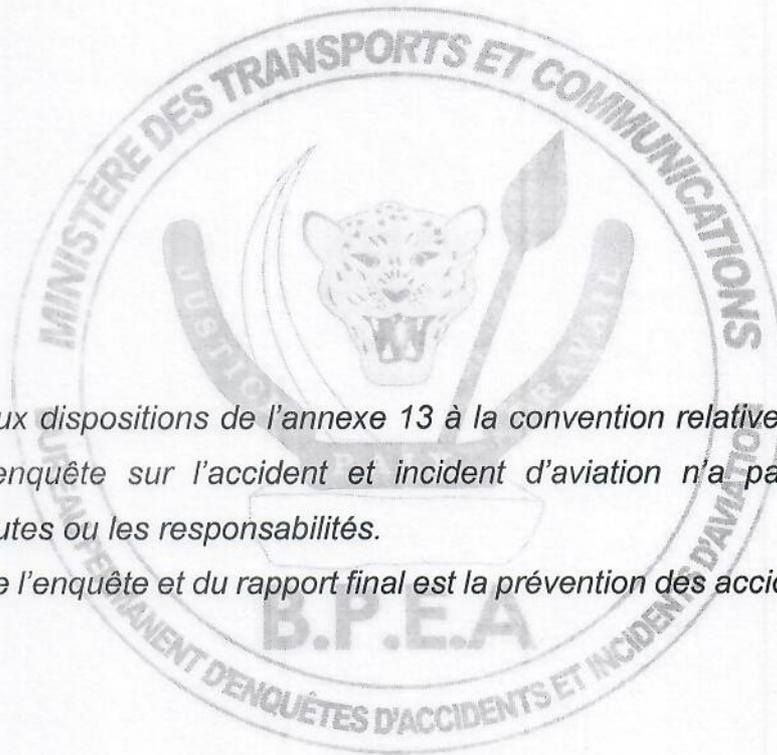
BPEA INCID 02/2018

Rapport final d'enquête technique sur :

La collision des aéronefs de type Be-200 immatriculés N905GP de la compagnie aérienne Air Katanga et N800HA de la compagnie Titan Drilling survenue le 23 mai 2018 à l'Aéroport de Kolwezi-Lualaba/RD-Congo.

Octobre 2019

cl
20/10/2019
KAT



Conformément aux dispositions de l'annexe 13 à la convention relative à l'aviation civile internationale, l'enquête sur l'accident et incident d'aviation n'a pas pour objet de déterminer les fautes ou les responsabilités.

Le seul objectif de l'enquête et du rapport final est la prévention des accidents et incidents.

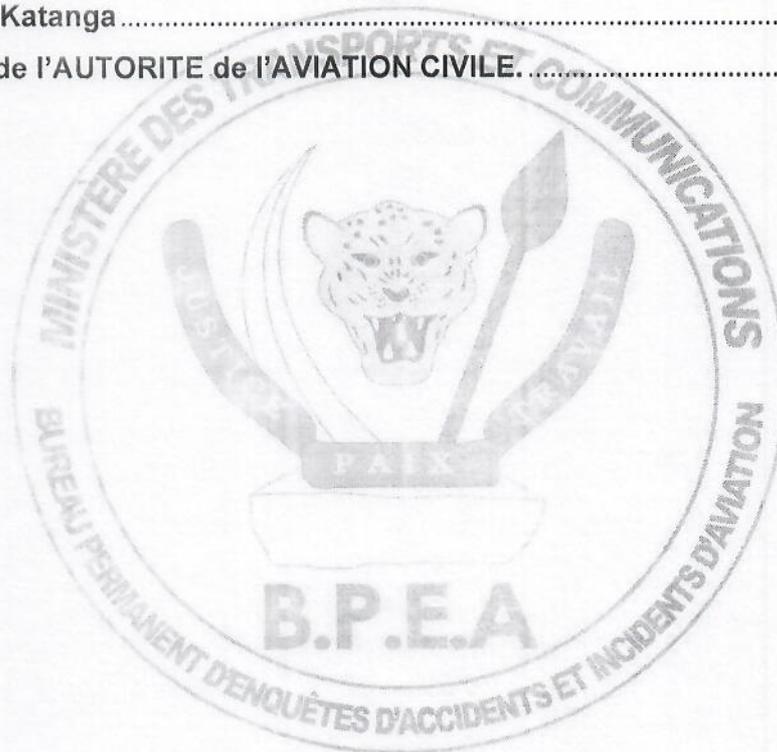


Table des matières

ABREVIATIONS	5
Synopsis.....	6
ORGANISATION DE L'ENQUETE.....	7
Résumé de l'événement.....	7
I. RENSEIGNEMENTS DE BASE.....	8
1.1 Déroulement de l'évènement	8
1.2 Tués et Blessés.....	10
1.3. Dommages	10
1.3.1 N905HA	10
1.3.2 N800HA	11
1.4 Autres dommages.....	11
1.5 RENSEIGNEMENTS SUR LE PERSONNEL.....	11
1.5.1 Pilote/Commandant de bord (N905GP).....	11
1.6 Renseignements sur les Aéronefs	12
1.6.1 Généralités.....	12
1.6.2 Validation des documents étrangers.....	12
1.6.3 Autorisation de circulation au-dessus du territoire de la RD-Congo.....	13
1.7 Conditions météorologiques.....	13
1.8 Aides à la navigation	13
1.9 Télécommunications	13
1.10 Renseignements sur l'aérodrome de Kolwezi.....	13
1.11 Enregistreurs de bord.....	13
1.12 Renseignements sur l'épave et sur l'impact	14
1.12.1 N905GP & N800HA.....	14
1.13 Renseignements médicaux et pathologiques	14
1.14 Incendie	14
1.15 Questions relatives à la survie des occupants	14
1.16 Essai et recherche	14
1.17 Renseignements sur les organismes et la gestion.....	15
Air Katanga & Titan Drilling.....	15
1.18 Renseignements supplémentaires.....	15



II. ANALYSE.....	15
III CONCLUSION	16
3.1 Faits établis par l'enquête :	16
3.1.1 N905GP	16
3.1.2 N800HA	16
IV. RECOMMANDATIONS DE SECURITE.....	17
4.1 N905GP/Air Katanga.....	17
4.2 L'ORGANE de l'AUTORITE de l'AVIATION CIVILE.....	17





ABREVIATIONS

- AAC : Autorité de l'Aviation Civile
- ATE : Agent technique d'exploitation
- BPEA : Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents et Incidents d'Aviation.
- Check list : Liste de vérification des tâches à entreprendre.
- CPL : Commercial Pilot's Licence
- OACI : Organisation Internationale d'Aviation Civile.
- RDC : République Démocratique du Congo.
- RVA : Régie de Voie Aérienne.
- TWR : Tour de contrôle.
- USA : United State of America.
- UTC : Temps Universel Coordonné.
- VHF : Very High Frequency
- VNR : Vol commercial non régulier.

<p>MINISTRE DES TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents /Incidents d'Aviation</p> 	<p>Rapport final Collision des aéronefs de type Be- 200 immatriculés N905GP et N800HA.</p>	<p>Date : 04/10/2019 Page 6 sur 17</p>
--	--	--

Synopsis

Événement & facteurs associés	Avion moteur en marche entraînant la collision avec un autre avion en stationnement sur le tarmac.	
Lieu d'occurrence	Aérodrome de Kolwezi (tarmac)	
Date & Heure d'occurrence	Mercredi 23 mai 2018 ; à 14h 33'	
Constructeurs	<p>N905GP Raytheon Aircraft Compagny Beech 200</p>	<p>N800HA Raytheon Aircraft Compagny Beech 200</p>
Types	King Air Be 200	King Air Be-200
N° série	BB-789	BB-220
Propriétaires	STRONG TOWER SERVICES LLC TRUSTEE	Corporation & Aircraft Trust & Financing Corp Trustee 1105 NMarketST STE 1300 WILMINGTON DE 198011241
Nature de l'incident	Collision au sol (Tarmac)	
Type de vol	Vol commercial non régulier (VNR)	
Personnes à bord	1 Pilote + 7 passagers	Stationnement à vide
Exploitants	Air Katanga	Titan Drilling
Affréteur	COMEXAS	-
Emetteur du rapport final	<p>BPEA / RDC bpeardc@gmail.com www.bpea.gouv.cd</p>	

Les heures indiquées dans ce rapport sont exprimées en temps universel coordonné (UTC). Il convient d'y ajouter 2 heures pour avoir l'heure de Kolwezi.



ORGANISATION DE L'ENQUETE

Ce rapport exprime les constatations émises par l'équipe d'enquête technique proposée par le BPEA, organe responsable pour les accidents /incidents d'aviation civile en RDC. Sur l'ordre de mission collectif n° 139/CAB/VPM/MIN/TC/2018 du 28 mai 2018 figuraient deux enquêteurs du BPEA et un expert en navigabilité de l'autorité de l'Aviation Civile qui avait signé sa note de confidentialité au sein du BPEA et cela conformément aux règlements (RACD13) et le Manuel de procédure approuvé par l'autorité gouvernementale ayant l'Aviation en charge.

A ce propos le BPEA avait notifié les Etats d'immatriculations et de construction des aéronefs en cause et l'OACI, toutefois ces derniers n'ont pas désigné de représentants accrédités.

Le projet était envoyé aux concernés et n'ayant reçu aucune observation en dehors des éléments d'ajout sur les renseignements concernant un membre d'équipage, le BPEA rend public ce rapport.

Les recommandations formulées dans ce rapport final sont adressées aux exploitations et à l'Autorité de l'Aviation Civile.

Résumé de l'événement

L'aéronef d'Air Katanga de type Be-200, immatriculé N905GP moteur droit en marche a roulé de son point de stationnement (2) pour entrer en collision avec un autre aéronef de type Be 200 de DELTA compagny Inc immatriculé N800HA en stationnement (1).



<p>MINISTRE DES TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents /Incidents d'Aviation</p> 	<p>Rapport final Collision des aéronefs de type Be- 200 immatriculés N905GP et N800HA.</p>	<p>Date : 04/10/2019 Page 8 sur 17</p>
--	--	--

I. RENSEIGNEMENTS DE BASE

1.1 Déroulement de l'évènement

Le tarmac de Kolwezi à comme dimension 100m sur 80m. Deux aéronefs y étaient en stationnement, chacun distant de \pm 30m.

L'aéronef immatriculé N905GP ayant le moteur droit tournant, le pilote a quitté subitement son poste de pilotage et est descendu au sol afin de vérifier si les roues de l'aéronef étaient libérées des cales.

A la surprise de celui-ci, l'aéronef a commencé à rouler de soi-même en formant un arc et a fini sa course par la collision de l'autre aéronef N800HA de Delta en stationnement. L'aile droite de N905GP est entrée en collision avec l'aile droite de N800HA.

C'était à la lumière du jour.

A bord de N905GP il y avait 7 passagers, tous sont sortis indemnes. Les sapeurs-pompiers s'y étaient présentés afin de lutter contre toute éventualité d'incendie.

